

Châtillon-sur-Chalaronne, le 7 septembre 2022

La Présidente de la Communauté de Communes de la Dombes porteuse du SCoT de la Dombes

À

Monsieur Patrick Mathias
Maire de Châtillon-sur-Chalaronne
01400 CHATILLON-SUR-CHALARONNE

Nos réf. : CR/SCOT 20220907

Dossier suivi par : M. Cédric BONNARDEL

Tél. : 04.74.61.93.91 – scotdeladombes@ccdombes.fr

Objet : Avis du SCoT de la Dombes concernant le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de Châtillon-sur-Chalaronne

Monsieur le Maire,

Vous m'avez notifié le projet de modification n°2 du PLU de votre commune afin d'examiner sa compatibilité avec le SCoT de la Dombes en tant que personne publique associée (PPA), conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

L'analyse de la modification se fait au regard du SCoT approuvé le 05 mars 2020, et devenu exécutoire le 24 août 2020. Votre PLU n'a pas encore, à ce jour, procédé à sa mise en compatibilité avec le nouveau SCoT, comme le prévoit l'article L131-4 du code de l'urbanisme. Je ne peux que vous encourager à réaliser cette démarche lors d'une prochaine évolution de votre document d'urbanisme.

J'ai pris note des arrêtés N°006/2021,2022-123 et 2022-146 portant sur les évolutions apportées aux objets de cette modification. Etant donnée la décision de ne pas déclasser la zone AUXa en zone 2AU, compatible avec les objectifs du SCoT de la Dombes et cohérente avec les enjeux de la loi climat et résilience, et vu les autres éléments modifiés, je n'ai pas de remarques de fond à formuler sur ce dossier.

Sur la forme, la suppression des zones Ah et Nh sur les plans de zonage n'a pas été reprise sur la cartographie des orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Cette incohérence entre les pièces du PLU pourrait semer le doute lors de la consultation du dossier et conduire à une instruction erronée des autorisations d'urbanisme.

J'émet un avis favorable au projet de modification n°2 du PLU de Châtillon-sur-Chalaronne.

Madame Isabelle DUBOIS

Présidente de de la Communauté de communes de la Dombes

